

# Commune de Suchy

## Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N° 2022 - 04

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (d'une surface maximale de 32 m<sup>2</sup> intégrés dans le plan du toit et ne dépassant pas plus de 10 cm la couverture de celui-ci, excepté zone du Bourg) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m<sup>2</sup> / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m<sup>2</sup> au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité et pour autant que ces ouvrages ne se situent pas en zone agricole.

### A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Bétrisey Bertrand et Meystre Julie  
.....  
.....  
Lieu-dit : .....  
Adresse locale : Ch. du Paradis N° : 27  
Téléphone : ..... Téléfax : .....  
Parcelle n° : 666(-1) N° ECA : 337  
Surface parcelle : 1106 (501) m<sup>2</sup> Note architectural NRA : .....  
Coordonnées nationales, selon CNS : ..... / .....  
Zone selon plan général d'affectation : zone du village

### B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : Julie Meystre  
Adresse : Ch. du Paradis 27, 1433 Suchy  
Description de l'ouvrage : Pergola en bois, sommier contre la façade  
7.50 m (longueur) x 2.90m (Largeur) x 2.5m (hauteur)  
.....  
Façades – matériaux : bois  
Toiture – matériaux : pas de toiture  
Coût estimatif des travaux : Frs 5'000  
Abattage prévu d'arbres ou de haies : non  oui

### C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Suchy Date : 05 mai 2022

Signature(s) : 

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : ..... Date : 06-09 mai 2022

Signature(s) : .....

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n°: 666-2 (Mathivathanasekaram) Signature(s) : 

Parcelle n°: 666-3 (Integlia) Signature(s) : 

Parcelle n°: 666-3 (Botton) Signature(s) : 

Parcelle n°: 666-3 (Gander) Signature(s) : 

Parcelle n°: 603 (Nallet-Richard) Signature(s) : 

Parcelle n°: 603 (Naegele) Signature(s) : 

*à remplir par la Commune*

### D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 9. 05. 2022, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,









du 10. 05. 2022 au 09. 06. 2022

Le dossier complet peut être consulté au bureau communal

La Municipalité  

Annexes : 2 x plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire  
2 x plan de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension

.....  
.....  
.....

603	Villegas		
603	Boiko		
603	J. Robert-Nicard		
603	Gaillard		
666-3	Richard-Pavard		
666-3	Tignardet		
603	R. Nanthini		R. Nanthini
603	Cachin		
666-3	Froidevaux	